



Simplifiez-vous la vie avec le prélèvement automatique

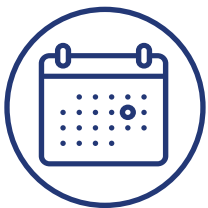
Le prélèvement automatique est un mode de paiement simple et sûr. Finis les retards de paiement, l'envoi du courrier ou le stress en cas d'absence : le virement est opéré directement par votre banque, de compte à compte.

**AVEC CE SERVICE, VOUS POUVEZ OPTER
POUR LA SOLUTION QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX :**



> le paiement à chaque facture

Le montant de vos factures (estimations, ou de régularisation) est prélevé automatiquement sur votre compte.



> la mensualisation de vos paiements

Tous les mois, le même montant est prélevé automatiquement sur votre compte. Le coût annuel de votre eau est étalé sur dix mois, suivi d'un prélèvement de régularisation si nécessaire.

Pour bénéficier de ce service, c'est simple !

**Il vous suffit de remplir le formulaire figurant au dos
et de nous le renvoyer via l'enveloppe T, accompagné de
votre Relevé d'Identité Bancaire.**

FORMULAIRE D'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT BANCAIRE

AFIN QUE VOTRE DEMANDE SOIT PRISE EN COMPTE, IL EST IMPÉRATIF :

- de compléter l'intégralité de ce formulaire, et de **le signer** ;
- d'y joindre un Relevé d'Identité Bancaire (RIB ou RIP) ;
- d'adresser ce formulaire accompagné de vos coordonnées bancaires à **Eau Cœur d'Essonne, 20 rue Denis-Papin, 91240 Saint-Michel-sur-Orge.**

Numéro de contrat à rappeler (indiqué en haut à droite sur vos factures) :

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

TYPE DE CONTRAT : FOURNITURE D'EAU

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Régie Publique de l'Eau de Cœur d'Essonne Agglomération à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Régie Publique de l'Eau de Cœur d'Essonne Agglomération. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA

FR 49 TIP 82E252

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DEBITER :

Nom/Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays :

DÉSIGNATION DU CRÉANCIER :

Nom : Régie Publique de l'Eau de Cœur d'Essonne Agglomération

Adresse : 20 rue Denis-Papin
Code postal : 91240
Ville : Saint-Michel-sur-Orge
Pays : France

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Type de paiement : J'opte pour le prélèvement à échéance de la facture

J'opte pour le prélèvement mensuel

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

DÉSIGNATION DU TIERS DÉBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUÉ (SI DIFFÉRENT DU DÉBITEUR LUI-MÊME ET LE CAS ÉCHÉANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par Régie Publique de l'Eau de Cœur d'Essonne Agglomération. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec Régie Publique de l'Eau de Cœur d'Essonne Agglomération.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.